

Données administratives du / de la participant.e

Prénom et nom:

Date de naissance:

Adresse complète:

Nom du représentant légal:

Téléphone (contact d'urgence):

Assurances

Nom de la caisse maladie-accident:

Numéro d'assuré:

Numéro AVS:

Santé

Allergie.s / Maladie.s / Problème.s de santé connu.e.s: oui *
 non

Traitement.s médicamenteux: oui *
 non

Gestion du traitement: auto-gestion
 sous supervision *

Régime alimentaire: sans gluten sans lactose végétarien sans porc autre*

*détailler au dos de la fiche svp

Autorisations

J'autorise mon enfant à participer au séjour.

J'autorise mon enfant à participer aux activités proposées,
y comprises celles en rivière, selon les règles de sécurité fixées.

J'autorise mon enfant à recevoir des médicaments allopathiques et/ou naturels
sous la responsabilité d'un moniteur, s'il peut en faire la demande.

J'autorise mon enfant à recevoir des soins d'urgences si nécessaire.

J'autorise mon enfant à figurer sur les photos/vidéos prises durant le stage
(pour la mémoire du groupe et la promotion de l'Association Allant'Vers).

Contact /informations

Je souhaite être contacté.e afin d'avoir plus d'informations.

Je souhaite obtenir un soutien matériel ou financier pour le camp.

**Je déclare avoir transmis les informations strictement nécessaires à ma santé.
Je m'engage à respecter les règles du séjour, pour ma sécurité et pour celle du groupe.**

Lieu, date et signature du / de la participant.e:

Lieu, date et signature du /de la représentant.e légal.e:

FICHE DE SANTÉ / SÉCURITÉ

(informations complémentaires)

Si une ou plusieurs réponse(s) relative(s) à la santé de votre enfant nécessite(nt) des explications complémentaires, merci de les détailler ci-dessous.*

NB:

Les traitements à prendre sous supervision doivent être remis au responsable dès l'arrivée au camp. La pharmacie sera gérée par les animateurs EEN, respectivement infirmière et ambulancier.

* Nous accueillons ces données sensibles en nous engageant à les traiter avec déontologie et confidentialité. A ce titre, elles ne seront transmises qu'aux personnes d'autorité compétente: responsable(s) du séjour et personnel de soin amené à s'occuper de votre enfant le cas échéant.